Affiché le

Reçu en préfecture le 03/10/2022



ID: 034-213402704-20220927-2022_072-BF

DELIBERATION N° 2022-072

LE VINGT-SEPT SEPTEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX À DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DE-VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU SEIZE SEPTEMBRE DEUX-MILLE-VINGT-DEUX.

PRESENTS: M. RIO, Mme FABRY, M. PLAUTIN, M. PIOT, Mme BRUEL, M. VAN LEYNSEELE, Mme PENA, Mme MAURIN, M. HIVIN, M. TREPREAU, Mme PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mme BIANCO CHAINE, M. WALCZACK, Mme RIMBERT, M. BLANCHARD, M. CADIOU, Mme DE ROBERT DE LAFREGEYRE, M. ROBIN, Mme MYSONA, M. THEOL Mme ROLLAND, M. FONTVIEILLE, Mme OMS, Mme VESSIOT.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION: M. BRUGUIERE donne procuration à Mme BRUEL, M. QUINTIN donne procuration à Mme MAURIN, Mme FERRAI donne procuration à M. PLAUTIN, M. DE BOISGELIN donne procuration à Mme MYSONA, M. SIGAUD donne procuration à Mme RIMBERT, Mme RANAIVO donne procuration à M. RIO.

ABSENTS: Mme MOUGIN, M. LEFEVRE, M. BOISSEAU.

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : Décision budgétaire modificative n°02

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget 2022 de la commune, Vu la décision modificative n°01, Vu le budget supplémentaire,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°02 du budget principal de l'exercice 2022 afin d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement et d'investissement.

$\textbf{Section de fonctionnemen} \mid_{\mathsf{ID} \ : \ \mathsf{034-213402704-20220927-2022_072-BF} }$

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	INTITULE	BP 2022	DM n°01	BS	DM n°02	BP + DM1 + BS + DM2
011	Charges à caractère général	2 892 000,00 €		114 560,00 €	180 000,00 €	3 186 560,00 €
012	Charges de personnel	8 550 000,00 €			220 000,00 €	8 770 000,00 €
014	Atténuation de produits	1 095 000,00 €		-11 435,00 €		1 083 565,00 €
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €		1 130 000,00 €	-670 000,00 €	490 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 223 968,35 €	的现在分词 建筑全线线	287 000,00 €	430 000,00 €	1 940 968,35 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections (IMMO)	728 000,00 €				728 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	645 580,00 €		12 523,72 €	10 000,00 €	668 103,72 €
66	Charges financières	183 620,12 €				183 620,12 €
	ICNE	-1 794,47 €				- 1 794,47 €
67	Charges exceptionnelles	20 000,00 €		747 675,10 €		767 675,10 €
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACT			9 587,18 €		9 587,18 €
	TOTAL	15 366 374,00 €	-00,00 €	2 289 911,00 €	170 000,00 €	17 826 285,00 €

- Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 011 devrait s'établir à 3 186 560 € :
 - + 180 000€ par rapport à la prévision précédente :
 - 6262 TELECOMMUNICATIONS
- 20 000,00 €
 - 6227 ACTES CONTENTIEUX 6 000,00 €
 - 60612 ELECTRICITE 60 000,00 €
 - 60621 GAZ 40 000,00 €
 - 6161 ASSURANCE 2 000,00 €
 - 6231 ANNONCES ET INSERTIONS 12 000,00 €
 - 6135 LOCATIONS 30 000,00 €
 - 6228 VEDAZINE (rédaction) 10 000,00 €
- Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 012 devrait s'établir à 8 770 000 € : + 220 000 € par rapport à la prévision initiale

Cette augmentation est due principalement à l'évolution du point d'indice, l'augmentation du SMIC et l'élargissement des bénéficiaires de la GIPA.

- Le montant prévisionnel des dépenses sur le chapitre O22 est de 490 000 € : - 670 000 € par rapport à la dernière prévision
- Le montant prévisionnel des dépenses sur le chapitre O23 (virement à la section d'investissement) est de 1 940 968,35c€: + 430 000c€ par rapport à la dernière prévision
- Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 65 devrait s'établir à 668 103.72c€ : + 10 000 € par rapport à la dernière prévision

ID: 034-213402704-20220927-2022_072-BF

Affiché le

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	INTITULE	BP 2022	DM n°01	BS	DM n°02	BP + DM + BS
002	Résultat de fonctionnement reporté			2 089 236,72 €		2 089 236,72 €
013	Atténuation de charges	220 000,00 €				220 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	357 051,00 €				357 051,00 €
70	Produits des services	1 010 823,00 €		13 803,72 €		1 024 626,72 €
73	Impôts et taxes	11 780 500,00 €		10 039,56 €	170 000,00 €	11 960 539,56 €
74	Dotations, subvention et participations	1 363 000,00 €		176 831,00 €		1 539 831,00 €
75	Autres produits de gestions courante	390 000,00 €				390 000,00 €
76	Produits financiers	-00,00 €				-00,00€
77	Produits exceptionnels	245 000,00 €			9 1	245 000,00 €
·	TOTAL	15 366 374,00 €	-00,00€	2 289 911,00 €	170 000,00 €	17 826 285,00 €

- Le montant des recettes réalisées sur le chapitre 73 devrait s'établir à 11 960 539,56c€:
 + 170 000c€ par rapport à la dernière prévision.
 - o 73111 FISCALITE DIRECTE LOCALE 170 000,00 €

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	INTITULE	BP 2022	DM n°01	BS	DM n°02	BP + DM + BS
001	Résultat d'investissement reporté			321 788,71 €		321 788,71 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	357 051,00 €				357 051,00 €
16	Emprunts	537 947,00 €				537 947,00 €
10226	Reversement TA		4 420,00 €			4 420,00 €
204	Subventions d'équipement versées	287 051,00 €		377 412,74 €		664 463,74 €
20	Immobilisations incorporelles	1 188 300,00 €		55 900,00 €		1 244 200,00 €
21	Immobilisations corporelles	2 081 700,00 €		424 938,13 €	30 000,00 €	2 536 638,13 €
21	Opération ESCHOLIERS				400 000,00 €	400 000,00 €
23	Immobilisations en cours	1 990 000,00 €				1 990 000,00 €
	TOTAL	6 442 049,00 €	4 420,00 €	1 180 039,58 €	430 000,00 €	8 056 508,58 €

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Le montant des dépenses réalisées sur le chapitre 21 devrait + 430 000 € par rapport à la dernière prévision.

- 21312 TRAVAUX REHABILITATION DES ESCHOLIERS 400 000,00 €
- o 21312 TRAVAUX ELECTRIQUES ECOLE CASSIN 6 000,00 €
- o 2184 PLACARDS ECOLE CASSIN 24 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	INTITULE	BP 2022	DM n°01	BS	DM n°02	BP + DM + BS
021	Virement de la section de fonctionnement	1 223 968,35 €	es de Aldrésa. A region Saxo	287 000,00 €	430 000,00 €	1 940 968,35 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	728 000,00 €	etsapite talka 10 dalah ma 10 dalah dalah			728 000,00 €
10	Dotation, fond divers et réserves	354 500,00 €		183 519,34 €		538 019,34 €
13	Subventions d'investissement reçues	400 000,00 €		1 779 427,89 €		2 179 427,89 €
16	Emprunts	3 735 580,65 €	4 420,00 €	- 1 569 907,65 €		2 170 093,00 €
204	Subventions d'équipement reçues			500 000,00 €		500 000,00 €
	TOTAL	6 442 049,00 €	4 420,00 €	1 180 039,58 €	430 000,00 €	8 056 508,58 €

• <u>Le montant des recettes sur le chapitre 021 devrait s'établir à 1 940 968,35 € :</u> + 430 000 € par rapport à la dernière prévision afin d'équilibrer la section d'investissement

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur cette affaire et, le cas échéant :

- D'APPROUVER la décision budgétaire modificative n°02 du budget principal pour l'exercice 2022 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section de fonctionnement et d'investissement conformément aux tableaux présentés ci-dessus,
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°02.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE à la majorité l'ensemble de ces propositions par :

- 23 voix pour
- 4 abstentions (M. ROBIN, M. THEOL, M. FONTVIEILLE, Mme VESSIOT)
- 3 contre (Mme MYSONA, Mme OMS, M. DE BOISGELIN)

Jean-Paul PIOT Secrétaire de séance François RIO
Maire de Saint-Jean-de-Védas